

## Diocèse de Bâle

### Données statistiques pour l'année 2017

Je remplis le questionnaire pour le territoire suivant :

<b>Unité pastorale</b>	
<b>Paroisse(s)</b>	
<b>Rempli par</b>	
<b>Tél. / courriel en cas de questions</b>	

**Attention** : Les unités pastorales sont priées de bien vouloir remplir un seul formulaire pour toutes les paroisses de l'unité pastorale. Veuillez indiquer s.v.p. quelles sont les paroisses prises en compte.

### Baptêmes

**Explication** : Le nombre de baptêmes conférés dans la paroisse se déduit des numéros des inscriptions au *registre des baptisés* (inscriptions principales). Les inscriptions non pourvues d'un numéro ne sont pas prises en compte. Ces inscriptions annexes concernent des membres de la communauté ayant reçu le baptême ailleurs.

	données non disponibles	
<b>Nombre total de baptêmes durant l'année 2017</b>		
• dont baptêmes d'enfants âgés de moins d'un an		
• dont baptêmes d'enfants âgés d'un an à 6 ans		
• dont baptêmes de jeunes âgés de 7 à 17 ans		
• dont baptêmes à partir de l'âge de 18 ans		
• dont l'âge de la personne qui reçoit le baptême est inconnu		

### Premières communions

**Explication** : Il s'agit du nombre de premières communions administrées dans la paroisse. Les premiers communiant qui ont célébré leur première communion en un autre endroit ne sont pas pris en compte.

	données non disponibles	
<b>Nombre total de premières communions durant l'année 2017</b>		

## Confirmations

**Explication** : Il s'agit du nombre de confirmations administrées dans la paroisse. Les confirmands qui ont reçu le sacrement en un autre endroit ne sont pas pris en compte. Lorsque plusieurs paroisses célèbrent la confirmation ensemble, seule la paroisse dans laquelle la confirmation a eu lieu doit l'inscrire.

	Données non disponibles	
<b>Nombre total de confirmations durant l'année 2017</b>		
• Dont confirmations de la 4 <sup>e</sup> à la 6 <sup>e</sup> année scolaire		
• Dont confirmations de la 7 <sup>e</sup> à la 9 <sup>e</sup> année scolaire		
• Dont confirmations après l'école obligatoire et jusqu'à 20 ans		
• Dont confirmations à partir de 21 ans		
• Dont l'âge de la personne qui reçoit la confirmation est inconnu		

## Mariages

**Explication** : Il s'agit du nombre de mariages célébrés dans la paroisse selon la forme catholique. Il est tiré du *registre des mariages*. Les mariages de personnes non domiciliées dans la paroisse sont également pris en compte. En revanche, les unions de membres de la paroisse célébrées dans une autre paroisse ne sont pas prises en compte.

On ne compte que les mariages célébrés selon la forme catholique. En revanche, les mariages pour lesquels une dispense de forme a été octroyée ne sont pas comptés (p. ex. mariage d'un catholique selon la forme évangélique).

	données non disponibles	
<b>Nombre total de mariages célébrés selon la forme catholique durant l'année 2017</b>		
• Les deux conjoints sont catholiques		
• Un conjoint est catholique, l'autre d'une autre confession chrétienne (mariages interconfessionnels)		
• Un conjoint est catholique, l'autre d'une autre religion (de religion mixte)		
• Un conjoint est catholique, l'autre sans confession		
• Dont l'appartenance confessionnelle ou religieuse est inconnue		

## Funérailles / obsèques catholiques

**Explication :** Il faut compter toutes les célébrations de funérailles / obsèques catholiques qui ont eu lieu dans la paroisse, indépendamment du domicile du défunt. Il faut compter également les célébrations de funérailles / obsèques catholiques des personnes sorties de l'Église ou appartenant à d'autres confessions. Il ne faut pas compter les funérailles / obsèques de paroissiens qui ont eu lieu à l'extérieur ou qui ont été célébrées par un pasteur réformé.

données non  
disponibles

<b>Total des funérailles / obsèques catholiques pour l'année 2017</b>		
---	--	--

## Confessions / Célébrations de la réconciliation

**Explication :** Il faut compter uniquement les célébrations de la réconciliation / pénitentielles auxquelles toute la communauté paroissiale était invitée à participer. Les célébrations particulières destinées aux enfants et aux adolescents ne sont pas comptées. Pour les confessions individuelles, seuls les adultes sont pris en compte.

**A quelle fréquence des temps officiels de confession destinés aux adultes sont-ils offerts dans la paroisse ?**

- hebdomadaire ou plus souvent
- toutes les deux ou trois semaines
- mensuelle
- lors des grandes fêtes liturgiques (Noël, Pâques, Pentecôte, etc.)
- jamais
- est annoncé "par accord individuel"

données non  
disponibles

Combien de confessions <u>d'adultes</u> ont-elles été entendues <u>durant l'année 2017</u> dans la paroisse (estimation) ?		
Combien de célébrations communautaires de la réconciliation <u>pour adultes</u> ont-elles été offertes <u>durant l'année 2017</u> ?		
Combien y a-t-il eu de participants <u>à chaque célébration</u> de la réconciliation (estimation) ?		

## Célébrations liturgiques de la paroisse en février 2018

**Explication** : Il s'agit d'indiquer le nombre de toutes les célébrations liturgiques de la paroisse qui ont lieu durant le mois de février 2018.

Célébrations dominicales : les célébrations liturgiques célébrées les samedis soirs ou les dimanches.

Célébrations de semaine : les célébrations liturgiques célébrées les jours ouvrables (les samedis matins inclus !). Les célébrations de fêtes qui tombent un jour ouvrable appartiennent aussi à cette catégorie.

Sont comptées :

- Toutes les célébrations liturgiques célébrées régulièrement avec la paroisse
- Les célébrations publiques qui ont lieu dans des homes (p.ex. des maisons de retraite) et les célébrations avec les jeunes ou les familles

Ne sont pas comptées :

- Les célébrations privées pour de petits groupes ou celles qui se déroulent dans le cadre d'un autre acte ecclésiastique (messe de baptême, de mariage). Si une célébration liturgique régulière comprend une célébration casuelle (p.ex. funérailles), il faut la compter.
- Les célébrations des missions linguistiques

<b>Célébrations dominicales de la paroisse au mois de février 2018 (samedi soir et dimanche)</b>	
• Messes	
• Célébrations de la Parole <u>avec</u> distribution de la communion	
• Célébrations de la Parole <u>sans</u> distribution de la communion	
<b>Célébrations en semaine de la paroisse au mois de février 2018 (les samedis matins inclus)</b>	
• Messes	
• Célébrations de la Parole <u>avec</u> distribution de la communion	

## Célébrations liturgiques des missions linguistiques

**Explication** : Il s'agit d'indiquer le nombre des messes des missions linguistiques qui ont lieu sur le territoire paroissial durant le mois de février 2018. Il faut compter aussi bien les célébrations qui ont lieu dans l'église paroissiale que celles qui ont lieu dans les locaux de la mission linguistique.

<b>Messes des missions linguistiques sur le territoire paroissial au mois de février 2018</b>	
• Messes : samedi soir et dimanche	
• Messes : en semaine (les samedis matin inclus)	

**Remarques et souhaits générales**

.....

.....

.....

.....

.....

.....